

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MAIRIE  
29390 LEUHAN**

L'an deux mil dix-neuf, le neuf du mois de février à onze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, LE DU Guy, YAOUANC Daniel, DUIGOU Myriam, MARCHADOUR Annick, BOURHIS Pascal, JAFFRE Marc, QUEIGNEC Patrick, MEVELLEC Denise, TROALEN Michelle, MARCHAND Anthony, NAVELLOU Louis.

BARRÉ Christophe donne pouvoir à LE ROUX Michel  
MARCHAND Corentin donne pouvoir à QUÉMÉRÉ Martine

Madame Myriam DUIGOU a été nommée secrétaire.

Convocation :  
le 4 février 2019

**OBJET: Désignation d'un correspondant défense.**

Nombre de conseillers :

en exercice : 15  
présents : 13  
votants : 15

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la circulaire du 26 octobre 2001 a organisé la mise en place d'un réseau de correspondants défense dans chaque commune. Cet élu a vocation à développer le lien Armée-Nation. Il est, à ce titre, pour sa commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Anthony MARCHAND correspondant défense pour la commune de LEUHAN.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Michel LE ROUX.

